

## Conditions générales de DS-TRAITEUR

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent aux relations entre, d'une part, le CLIENT agissant soit à titre individuel, soit pour le compte d'une société et, d'autre part la SPRL DS-TRAITEUR.

Le fait de passer commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

### **DEVIS ET COMMANDE**

Un devis est remis au client sur demande. Ce document détermine avec précision l'ensemble des prestations proposées par DS-TRAITEUR selon les besoins exprimés par le client.

Toute commande ou réservation n'est définitivement enregistrée par DS-TRAITEUR que lorsqu'elle a été confirmée après versement de 20% d'acompte du montant TTC du bon de commande dans les 7 jours suivant la réservation/commande.

### **MODIFICATION / ANNULATION**

Toute annulation partielle ou complète d'une commande initialement prévue, faite par le client, tant sur le nombre de convives que sur le choix des plats, doit parvenir MAXIMUM à DS-TRAITEUR 7 jours avant la date de prestation.

Toute annulation partielle ou complète de commande faite par le client, les sommes versées seront conservées par le traiteur : sauf si annulation plus d'un mois avant la date réservée.

En cas d'annulation de la commande par le client moins de 7 jours avant la date réservée sans justificatif officiel le client s'engage à indemniser la SPRL DS-TRAITEUR de l'intégralité du montant repris sur le bon de commande, dans le cas contraire, avec un justificatif officiel, la SPRL DS-TRAITEUR s'engage à rembourser l'intégralité du montant.

### **REPORT**

En cas de report par le client de la date réservée pour quelques causes que ce soit, l'acompte sera conservé par le traiteur.

### **FORCE MAJEURE**

La SPRL DS-TRAITEUR peut se dégager de ses obligations ou en suspendre l'exécution, si elle se trouve dans l'impossibilité de les assumer par suite d'un cas de force majeure, guerre, émeute, manifestation, grève, blocage ou difficulté de circulation, pandémie, sinistre affectant les installations de la société, problèmes techniques,...

### **TARIF-CONDITION DE PAIEMENT-PENALITE DE RETARD**

Les tarifs indiqués sont ceux en vigueur au moment de leur élaboration.

Toute variation de prix fera l'objet d'une notification préalable.

Les règlements s'effectueront de la manière suivante :

- Acompte de 20% dans les 7 jours suivant la réservation
- Le solde en espèces à la réception

Toutes les factures sont payables au comptant

Toute somme impayée à l'échéance donnera lieu d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% avec un minimum de 125€ à titre de dommages et intérêts.

### **MATERIEL**

Tout bien consigné non restitué et/ou détérioré sera facturé son prix d'achat majoré de 20%.

Une caution de 50€ sera établie pour tout matériel consigné et celui-ci sera à rapporter dans les 3 jours.

### **RECLAMATION**

Toute réclamation relative aux prestations et/ou marchandises, devra, sous peine d'irrecevabilité, être formulée sur le bon de livraison au moment de la livraison.

Les parties conviennent expressément qu'une facture non valablement contestée dans les 7 jours de la date de la facture, par courrier recommandé, sera considérée comme acceptée.

Parallèlement, tout retard ou avance sur l'horaire de livraison convenu ne pourra occasionner le non-paiement partiel ou intégral du montant de la facture ou le refus de marchandises. De même toute erreur de livraison ne pourra être imputée à la SPRL DS-TRAITEUR dans le cas d'informations ou de coordonnées erronées.

Le traiteur se réserve le droit de pouvoir modifier ses Conditions Générales de Vente à tout moment, dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

### **RESPONSABILITE**

Le client s'assurera de la conformité de ses installations par rapport au matériel utilisé par la SPRL DS-TRAITEUR. Le client s'engage également à sécuriser ses locaux adéquatement contre tous types dégâts liés au déroulement de l'évènement.



Lu et approuvé  
Signature

